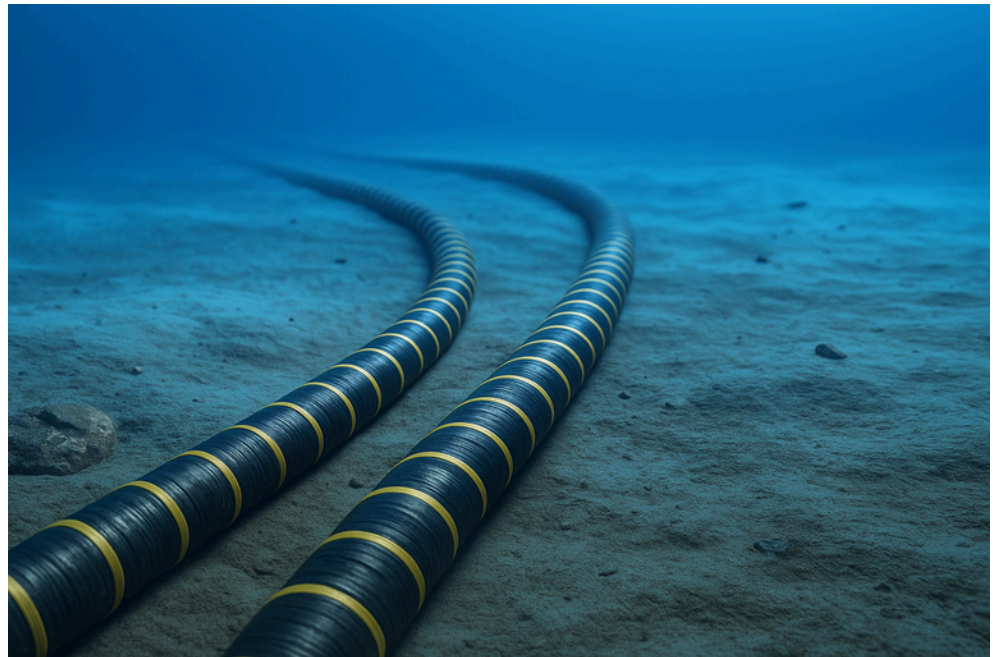


CÂBLES SOUS-MARINS ASN ET ORANGE MARINE.



Les Notes

Par Sébastien Crozier
Président de CFE-CGC Orange



Les propositions de la CFE-CGC d'Orange

CONTEXTE

90% des données mondiales (Internet et téléphonie) transitent par des câbles sous-marins. Ces infrastructures, longues de plus de 1,3 million de kilomètres répartis sur plus de 420 câbles, constituent l'ossature invisible de l'économie numérique mondiale.

Orange Marine fait partie des acteurs de référence dans ce domaine, reconnue pour son expertise technique et la qualité de ses interventions de pose, de maintenance et de réparation de câbles sur plusieurs milliers de kilomètres, partout dans le monde. Sa flotte de six navires câbliers (15 % de la flotte mondiale), lui permet d'opérer sur tous les grands axes stratégiques (Atlantique, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique).

La sensibilité géopolitique de ces infrastructures et leur rôle vital pour les communications imposent que la France construise, autour de son acteur industriel historique, une politique de consolidation au service de sa souveraineté maritime numérique.

CONSTAT

Fin 2024, l'État a acquis, via l'agence des participations de l'État (APE), 80 % du capital d'Alcatel Submarine Networks (ASN), filiale auparavant détenue par Nokia, au titre des enjeux de souveraineté que représentent la pose et la maintenance des câbles sous-marins.

Cette opération traduit une volonté de préserver un savoir-faire stratégique, mais soulève une interrogation : l'APE n'a pas vocation à piloter une activité industrielle – il aurait donc été cohérent qu'elle s'associe durablement à un acteur disposant de l'expertise opérationnelle nécessaire.

La CFE-CGC Orange estime ainsi qu'il aurait été plus naturel et judicieux de favoriser un rapprochement entre ASN et Orange Marine :

- Une telle alliance aurait permis d'atteindre une taille critique – faisant de cet acteur un leader mondial, avec une flotte robuste (13 câbliers) permettant de **gagner en efficacité opérationnelle et en compétitivité**
- Elle aurait constitué **un gage d'indépendance pour la France et l'Europe**

Le gouvernement avait d'ailleurs un temps partagé cette analyse lorsqu'il avait, en 2019, sollicité Orange pour reprendre ASN.

PROPOSITION

A l'heure où les GAFAM investissent massivement dans ce secteur, la France doit garantir sa capacité d'action indépendante sur ces infrastructures critiques.

La CFE-CGC Orange propose de favoriser un rapprochement stratégique entre Orange Marine et ASN, sous pilotage industriel français. Cela pour :

- **Conserver un leadership technologique et opérationnel sur la pose et la maintenance des câbles**
- **Affirmer une politique de souveraineté numérique et maritime, permettant à la France et à l'Europe de maîtriser leurs infrastructures sensibles et de sécuriser leurs communications**

La pose et la maintenance des câbles sous-marins sont une compétence stratégique dans l'écosystème global des télécommunications, sur laquelle il est essentiel de préserver et de renforcer le leadership français.



[Retrouvez toutes nos Notes](#)



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**